



### Décisions municipales d'intérêt public 2020

Date	Décision
06.01.2020	<p><u>PPA Les Croix Blanches II – Parcelle RF 542 – Cristiano PEREIRA et Gabriela HERNANDEZ – Echangeur installé en toiture (n° Camac 190893 – réf. comm. 2019.17)</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2019.17.</p>
06.01.2020	<p><u>Parcelle RF 99 – Michel MAYER – Ajout d'un balcon / enquête complémentaire, se réfère au dossier Camac 171200 (n° Camac 188962 – réf. comm. 2019.16)</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2019.16.</p>
13.01.2020	<p><u>Route de Saint-Prex – Permis de fouille</u> La Municipalité a délivré un permis de fouille pour des travaux d'équipement de la parcelle n° 406 (construction d'une villa individuelle).</p>
13.01.2020	<p><u>Restaurant l'Accent</u> La Municipalité a autorisé l'ouverture exceptionnelle de cet établissement public le samedi 9 mai prochain, de 11h00 à 18h00.</p>
20.01.2020	<p><u>Recyclage des textiles</u> L'entreprise TEXTURA, qui collecte les textiles dans notre commune, informe qu'elle en a collecté 3'531 kg en 2019.</p>
20.01.2020	<p><u>68<sup>ème</sup> Giron des Jeunesses de l'Aubonne</u> La Municipalité a accordé un soutien financier de CHF 300.- à cette manifestation, qui se déroulera du 8 au 12 juillet 2020, et a autorisé la pose de panneaux de 1m<sup>2</sup> aux entrées du village.</p>
20.01.2020	<p><u>Cimetière</u> La Municipalité a autorisé la pose d'un monument funéraire (100 cm x 60 cm et 25 cm de hauteur) sur la tombe de Feu Annemarie Bujard.</p>
20.01.2020	<p><u>Test annuel des sirènes</u> Ce test se déroulera le 5 février 2020 à 13h30 dans toute la Suisse.</p>
27.01.2020	<p><u>Parcelle RF 215 – André et Verena HUG (route de Chanivaz 28) - Demande d'abattage</u> La Municipalité a autorisé l'abattage d'un sapin sec présentant un danger avéré ; elle a outre décidé de dispenser cette demande d'affichage public et de ne pas exiger de plantation compensatoire.</p>



### Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
27.01.2020	<p><u>Restaurant l'Accent</u> La Municipalité a autorisé l'ouverture du restaurant L'Accent les dimanche 14 juin et samedi 4 juillet 2020, de 11h00 à 18h00.</p>
27.01.2020	<p><u>Elimination des déchets amiantés</u> La Municipalité a décidé d'acquérir des sacs spéciaux et agréés permettant l'élimination des déchets amiantés et de les mettre gracieusement à la disposition de la population à la déchetterie.</p>
27.01.2020	<p><u>Parcelle RF 53 – Propriété de Monica et Craig McDONNELL</u> La Municipalité a approuvé les plans soumis concernant la sortie de ventilation en toiture sur l'annexe (mise en conformité).</p>
03.02.2020	<p><u>Chœur mixte La Batelière</u> A réception des comptes de cette société locale pour l'année 2019, la Municipalité a décidé de verser à La Batelière une subvention de CHF 2'000.- pour l'année 2020.</p>
03.02.2020	<p><u>Taxe de séjour et plateforme Airbnb</u> La Municipalité a décidé de décliner la proposition de l'Union des Communes Vaudoises (UCV) consistant à percevoir la taxe de séjour.</p>
03.02.2020	<p><u>Parcelle RF 41 – Claire GOVAERTS – Droit de préemption</u> La Municipalité a décidé de renoncer à exercer son droit de préemption sur la vente de cette parcelle.</p>
10.02.2020	<p><u>Mini-pitch (terrain multisports) – Remplacement des lames en bois</u> La Municipalité a décidé d'adjuger le remplacement des lames en bois des parois du mini-pitch à l'entreprise Multisport Concept Sàrl, pour un montant de CHF 8'616.-, TTC.</p>
10.02.2020	<p><u>Projet de construction d'un hangar de voirie</u> La Municipalité a décidé d'adjuger un mandat d'étude pour la réalisation d'un hangar de voirie au bureau Tecbat Sàrl, pour un montant de CHF 16'380.-, HT.</p>
10.02.2020	<p><u>Projet de rénovation du bâtiment administratif et des villas de fonction</u> La Municipalité a décidé d'adjuger un mandat d'étude pour la rénovation du bâtiment administratif et des villas de fonction au bureau Tecbat Sàrl, pour un montant de CHF 17'275.-, HT.</p>
10.02.2020	<p><u>Parcelle RF 30 – Annick et Nachaat DANIEL - Construction d'une villa individuelle (n° Camac 190374 – réf. comm. 2019.14)</u> La Municipalité a décidé de lever les quatre oppositions enregistrées.</p>



### Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
24.02.2020	<u>Fête de la Tulipe à Morges – Parrainage</u> La Municipalité a décidé de parrainer cette manifestation à hauteur de CHF 300.- (un massif à 1'000 bulbes).
24.02.2020	<u>Parcelle RF 65 – Béatrice BERTHET – Transformation du bâtiment existant (n° Camac 191195 - réf. comm. 2019.11)</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2019.11.
24.02.2020	<u>Parcelle RF 77 - Alain et Zoé ZYLBERMAN - Modification et création d'ouvertures en façade et en toiture (n° Camac 191495 – réf. comm. 2019.20)</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2019.20.
24.02.2020	<u>Zone de détente Les Mellières – Entretien annuel du talus et de la haie</u> La Municipalité a décidé d'adjuger un mandat à l'entreprise Ligne Verte Sàrl, pour un montant de CHF 5'520.-, TTC.
24.02.2020	<u>Collecte des textiles</u> L'entreprise Textura informe qu'elle ne procédera pas à la collecte porte à porte des textiles en 2020, compte tenu du nombre important des points de collecte présents dans la région.
02.03.2020	<u>Résidences Etoy-Sud – Entretien des extérieurs / fauchage des prairies</u> La Municipalité a décidé d'adjuger un mandat à l'entreprise Ligne Verte Sàrl, pour un montant de 3'060.-, TTC
02.03.2020	<u>Parcelle RF 63 – Bertrand JACCARD – Construction d'un couvert à vélos de 7.5 m<sup>2</sup></u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2020.04.
02.03.2020	<u>Déchetterie verte</u> Les livraisons de déchets verts à la déchetterie au moyen de véhicules d'entreprise sont admises si le conducteur ou le passager habite Buchillon. L'interdiction d'accès aux entreprises reste en vigueur.
09.03.2020	<u>Place du Village – Entretien de l'installation de chauffage</u> La Municipalité a décidé d'adjuger l'entretien de l'installation de chauffage à l'entreprise Luis Figueirado Sàrl, pour un montant annuel de CHF 5'900.-.
09.03.2020	<u>Salle de gymnastique – Entretien de l'installation de chauffage</u> La Municipalité a décidé de dénoncer le contrat conclu en 2012 avec l'entreprise Alvazzi SA et d'adjuger l'entretien de l'installation de chauffage à l'entreprise Luis Figueirado Sàrl, pour un montant annuel de CHF 3'300.-.
09.03.2020	<u>PPA « Les Croix Blanches II » - Parcelles RF 528, 530, 534 et 542 (construction de villas individuelles)</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis d'habiter pour les quatre villas situées sur les parcelles 528, 530, 534 et 542.



### Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
09.03.2020	<p><u>Signalétique – Parking de la salle de gymnastique</u> La Municipalité a décidé d'adjuger la fourniture et la pose d'un panneau de signalisation (« Max. 8 heures, macarons exceptés ») à l'entreprise Signal SA, pour un montant de CHF 210.-, TTC.</p>
09.03.2020	<p><u>Route des Deux Communes 32 à Etoy – Pose d'une benne</u> La Municipalité a autorisé la pose d'une benne à la route des Deux Communes, dans le cadre de travaux de jardinage, pour une durée de 2-3 jours.</p>
16.03.2020	<p><u>Place du Village 1 – Locaux commerciaux</u> La Municipalité a décidé de renoncer momentanément à la perception du loyer du restaurant-épicerie et du salon de coiffure et de la mettre en compte.</p>
30.03.2020	<p><u>Déchetterie et directives fédérales</u> La Municipalité a décidé de maintenir la déchetterie ouverte selon l'horaire habituel et d'installer des barrières filtrantes afin de garantir la sécurité des usagers.</p>
30.03.2020	<p><u>STEP intercommunale Etoy-St-Prex-Buchillon</u> La Municipalité a approuvé les comptes de l'année 2019.</p>
30.03.2020	<p><u>Plage des Pêcheurs</u> La Municipalité a décidé de mandater l'entreprise La Ligne Verte Sàrl pour éliminer la Renouée du Japon présente sur la berge.</p>
30.03.2020	<p><u>Procédure de naturalisation ordinaire</u> La Municipalité a décidé de délivrer un préavis favorable à l'octroi de la bourgeoisie de Buchillon à Mme Valerie Kaplan von Leinzell.</p>
06.04.2020	<p><u>Parcelle communale forestière RF 137 - Installation d'une conduite de télécommunication</u> La Municipalité a approuvé la proposition de contrat de l'entreprise Swisscom SA concernant le passage d'une conduite de télécommunication sur la parcelle communale RF 137.</p>
06.04.2020	<p><u>Villa route des Deux Communes 6 (locataires : Fabienne et Abdessattar JABALLAH)</u> La Municipalité a autorisé les locataires à faire installer, à leurs frais, une borne de recharge pour véhicules électriques.</p>
06.04.2020	<p><u>Résidences Etoy-Sud – Entretien des extérieurs (taille annuelle de la haie et son désherbage)</u> La Municipalité a décidé d'adjuger un mandat à l'entreprise La Ligne Verte Sàrl, pour un montant de CHF 4'190.-, TTC.</p>



## Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
06.04.2020	<p><u>Révision du Plan général d'affectation (PGA)</u> La Municipalité a décidé d'adjuger un mandat* au bureau ABA Partenaires SA, pour un montant de CHF 19'200.- HT.</p> <p><i>* analyse des PPA et recommandations, présentation du projet au Conseil communal et diverses séances.</i></p>
06.04.2020	<p><u>Parcelle RF 24 – Jean-François et Brigitte SCHWARZ – transformation du bâtiment existant (réf. comm. 192755 – réf. comm. 2020.03)</u> La Municipalité a décidé de dispenser ce projet d'enquête publique, sous réserve de l'obtention de l'accord signé des propriétaires des parcelles voisines.</p>
06.04.2020	<p><u>Parcelle RF 257 – Luigi et Marco PERCUOCO – Dépôts illicites</u> La Municipalité a décidé d'accorder un ultime délai au 31.08.2020 pour la mise en conformité du terrain.</p>
06.04.2020	<p><u>Parcelle RF 63 – Bertrand Jaccard – Installation de volets sur la façade Sud</u> La Municipalité a autorisé l'installation de volets en bois, de couleur et façon identiques aux volets existants, au rez-de-chaussée du bâtiment.</p>
20.04.2020	<p><u>Parcelle RF 50 – S.I. Les Champs Clairs SA – Demande d'abattage (un bouleau sec)</u> L'affichage de cette demande d'abattage au Pilier public du 19 mars au 8 avril 2020 n'ayant pas fait l'objet d'opposition ni de remarque, la Municipalité a décidé d'autoriser l'abattage d'un bouleau (plantation compensatoire : un bouleau, même emplacement).</p>
20.04.2020	<p><u>Place du Village – Eclairage extérieur</u> La Municipalité a décidé de mandater l'entreprise Cuany Electricité pour l'installation d'un candélabre à l'entrée du restaurant-épicerie L'Accent.</p>
20.04.2020	<p><u>Place du Village 1 (ferme)</u> La Municipalité a décidé de mandater l'entreprise Ackermann &amp; Fils SA pour déterminer la cause de l'émanation régulière d'odeurs nauséabondes dans le bâtiment de la ferme et l'éliminer.</p>
27.04.2020	<p><u>Réouverture des guichets des administrations communales et cantonales</u> La Municipalité a décidé de procéder à la réouverture du guichet de l'administration communale dès le 28 avril, en mettant du gel hydroalcoolique à la disposition du public et en limitant le nombre de visiteurs à une personne à la fois.</p>
27.04.2020	<p><u>Curage haute pression des canalisations d'eaux claires et d'eaux usées sur l'ensemble du territoire communal</u> La Municipalité a décidé d'adjuger le mandat à l'entreprise Tinguely Service de voirie SA, pour un montant de CHF 30'000.-.</p>



### Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
27.04.2020	<p><u>Réseau d'eau – Suspicion de fuite au chemin des Etaloges</u> La Municipalité a décidé de mandater l'entreprise Tinguely Service de Voirie SA pour réaliser un contrôle caméra du collecteur d'eaux claires des Etaloges, pour un montant de CHF 1'200.-.</p>
04.05.2020	<p><u>Plan canicule 2020</u> La Municipalité a décidé de désigner M. Alain Egger, service technique, comme répondant pour la commune pendant la durée de la veille sanitaire, du 1er juin au 31 juillet, et de déléguer le CMS pour les visites des personnes vulnérables.</p>
18.05.2020	<p><u>Parcelle RF 104 – Alice JACOT – Demande d'abattage (1 pin sec)</u> L'affichage public n'a pas suscité d'opposition. La Municipalité a décidé d'autoriser l'abattage d'un pin et de ne pas exiger de plantation compensatoire.</p>
25.05.2020	<p><u>Recours Daniel ROCHAT c/ décision de la Municipalité du 12 février 2020 levant son opposition et autorisant la construction d'une villa individuelle sur la parcelle RF 30, propriété de Annick et Nachaat DANIEL (n° Camac 190374 – réf. comm. 2019.14)</u> La Municipalité a décidé de délivrer à Annick et Nachaat DANIEL le permis de construire n° 2019.14, en précisant qu'il n'est pas définitif et exécutoire, un recours ayant été déposé.</p>
25.05.2020	<p><u>Recours Jeannine STAUFFER et consorts c/ décision de la Municipalité de Buchillon du 5 mars 2020 de lever leurs oppositions et délivrant le permis de construire d'une villa familiale et d'un couvert à voitures après démolition du bâtiment ECA 252, sis sur la parcelle 225, propriété de Philippe PAILLOT (n° Camac 190544 – réf. comm. 2019.15)</u> La Municipalité a décidé de délivrer à Philippe PAILLOT le permis de construire n° 2019.15, en précisant qu'il n'est pas définitif et exécutoire, un recours ayant été déposé.</p>
25.05.2020	<p><u>Parcelle RF 60 – Brigitte et Jean-François SCHWARZ – Demande d'autorisation pour la construction d'un cabanon de jardin</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2020.06 pour cet objet.</p>
25.05.2020	<p><u>Déploiement de la fibre optique sur le territoire communal</u> La Municipalité a décidé de délivrer huit permis de fouille à l'entreprise Calex SA.</p>
25.05.2020	<p><u>Plage des Pêcheurs</u> La Municipalité a décidé de mandater une entreprise de lutte contre les nuisibles pour faire face à la présence de rats.</p>



## Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
25.05.2020	<p><u>Inhumation de Feu Claire-Lise RIBAGNAC</u> La Municipalité a accédé à la requête de la famille de Feu Claire-Lise RIBAGNAC, née BILLETER, d'inhumé cette personne dans le cimetière de Buchillon, compte tenu de sa relation passée avec notre village.</p>
25.05.2020	<p><u>Restaurant Au Vieux Navire</u> La Municipalité a autorisé l'installation provisoire de deux tables à l'extérieur du restaurant Au Vieux Navire, à l'Est du bâtiment sur domaine public, durant la période des mesures de protection imposées par l'OFSP.</p>
08.06.2020	<p><u>Fête nationale 2020</u> En raison des mesures de distanciation sanitaire difficiles, voire impossibles, à faire respecter, la Municipalité a décidé, d'entente avec celle d'Etoy, d'annuler les festivités du 1er août.</p>
08.06.2020	<p><u>Demande d'abattage – Parcelle RF 213 - Amandine JOUBERT et Nicolas SALMON</u> La Municipalité a autorisé l'abattage d'un pin parasol malade ; plantation compensatoire : un Quercus ilex (chêne vert).</p>
08.06.2020	<p><u>Place du Village – Entretien des extérieurs</u> La Municipalité a décidé de mandater l'entreprise Lüthi Paysagiste pour une opération de désherbage des massifs et l'entretien des surfaces engazonnées de la Place du Village.</p>
08.06.2020	<p><u>Parcelle RF 24 – Jean-François et Brigitte SCHWARZ – transformation du bâtiment existant (réf. comm. 192755 – réf. comm. 2020.03)</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2020.03, en intégrant une charge au permis : maintenir les croisillons aux fenêtres, au moins pour les fenêtres donnant sur la rue Roger de Lessert.</p>
08.06.2020	<p><u>Travaux pour le déploiement de la fibre optique</u> La Municipalité a autorisé l'entreposage du matériel de chantier de l'entreprise Cablex SA à côté de la déchetterie verte, pendant la durée des travaux.</p>
08.06.2020	<p><u>Plage des Pêcheurs - Dératisation</u> La Municipalité a décidé d'adjuger un mandat d'une année à l'entreprise Dexterm SA pour un montant de CHF 1'658.60.</p>
08.06.2020	<p><u>Zone de divagation de l'Aubonne – Catalogue de mesures de protection contre l'érosion au droit des zones de protection des eaux sur la Commune de Buchillon</u> En accord avec la commune d'Etoy et la Direction générale de l'environnement, la Municipalité a décidé de confirmer un mandat relatif à la modélisation des crues de l'Aubonne, au bureau Stucky SA, pour un montant de CHF 14'622.80 TTC, dont environ 10% à charge de Buchillon.</p>



### Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
08.06.2020	<p><u>Patrouille estivales</u> La Municipalité a adjugé à la société de sécurité privée Guardian Protection SA un mandat concernant la surveillance des plages et des bâtiments communaux pendant la période estivale.</p>
15.06.2020	<p><u>Auxiliaires de déchetterie</u> La Municipalité a décidé d'engager Mmes Mathilda et Natacha Blaser ainsi que M. Gabriel Mercier pour la surveillance de la déchetterie verte.</p>
22.06.2020	<p><u>Salle de gymnastique – Installation de chauffage</u> La Municipalité a décidé d'adjuger à l'entreprise Alvazzi SA le remplacement du circulateur primaire, pour un montant de CHF 1'409.90 TTC.</p>
29.06.2020	<p><u>Parcelle RF 213 – Nicolas SALMON et Amandine JOUBERT – Création d'une véranda de 60 m<sup>2</sup>, création d'une clôture et transformations intérieures (n° Camac 193583 – réf. comm. 2020.01)</u> En l'absence d'opposition et en possession de la synthèse positive des autorités cantonales, la Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2020.01.</p>
29.06.2020	<p><u>Parcelle RF 529 – Raul CUTAIT FILHO et Danielle RUIZ CUTAIT</u> La Municipalité a autorisé le remplacement d'une paroi vitrée par deux demi-parois vitrées (dimensions globales inchangées).</p>
29.06.2020	<p><u>Parcelle RF 532 – Paul SUDLOW et Doris ENGESESSER</u> La Municipalité a renoncé à exercer son droit de préemption sur cette parcelle, proposée à la vente CHF 2'467'500.-.</p>
06.07.2020	<p><u>Location de la salle de gymnastique – Facturation de la saison 2019-2020</u> La Municipalité a décidé de renoncer à percevoir la location du dernier trimestre de la saison 2019-2020, les sociétés sportives n'ayant pu bénéficier de la salle de gymnastique pendant cette période en raison des mesures COVID-19.</p>
06.07.2020	<p><u>Parcelle RF 213 – Nicolas SALMON et Amandine JOUBERT</u> Sous réserve de l'obtention de l'accord signé des propriétaires des parcelles voisines, concernés par ce projet, la Municipalité a autorisé la transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre sur la façade Ouest et la séparation d'une fenêtre en deux sur la façade Nord.</p>
06.07.2020	<p><u>Parcelle RF 24 – Jean-François et Brigitte SCHWARZ – transformation du bâtiment existant (réf. comm. 192755 – réf. comm. 2020.03)</u> La Municipalité a autorisé l'entreposage d'une benne sur le domaine public, à la hauteur du bâtiment rue Roger de Lessert 3, pour une durée de 3 à 4 semaines, sous conditions : installation d'une signalisation ad hoc visible également de nuit, déviation piétons, etc.</p>





### Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
13.07.2020	<p><u>Salle de gymnastique – Travaux de peinture</u> La Municipalité a décidé d'adjuger les travaux de réfection de peinture intérieure à l'entreprise Renovcolors Sàrl, pour un montant de CHF 3'181.60 TTC.</p>
10.08.2020	<p><u>Parcelle RF 531 – BANQUE CANTONALE VAUDOISE – Droit de préemption</u> La Municipalité a décidé de renoncer à exercer son droit de préemption sur la vente de la parcelle n° 531 à Buchillon.</p>
10.08.2020	<p><u>Légalisation du port des Pêcheurs</u> La Municipalité a décidé de mandater le bureau Mosini &amp; Caviezel SA pour la constitution d'un dossier d'enquête, permettant de légaliser les installations existantes, pour un montant de CHF 3'300.-.</p>
17.08.2020	<p><u>Rue Roger de Lessert 10, 12 et 14 - Contrôle OIBT des installations électriques</u> La Municipalité a décidé de mandater de l'entreprise MS Contrôle pour contrôler la conformité de quatre compteurs électriques.</p>
24.08.2020	<p><u>Elagage des arbres en bordure des routes de Chanivaz et des Grands-Bois</u> La Municipalité a décidé de mandater l'entreprise Epar &amp; Bois SA pour procéder à l'élagage des arbres en bordure de ces deux routes.</p>
24.08.2020	<p><u>Terrain de pétanque extérieur (route des Deux Communes)</u> La Municipalité a autorisé le JABB à entreprendre, à ses frais, les travaux suivants : excavation du terrain jusqu'au niveau de la base du cabanon, principalement du côté ouest. Construction d'une paroi en rondins pour soutenir le terrain, à l'Ouest de la cabane. Construction d'une paroi en rondins pour soutenir le terrain à environ 30 cm à l'Est de la cabane, en prenant soin de ne pas endommager les racines qui s'y trouvent. Le buisson présent à l'Ouest devra être maintenu.</p>
24.08.2020	<p><u>Demande d'abattage – Parcelle RF 339 – Nicole GABELLA</u> L'enquête publique, ouverte du 3 au 22 août, n'ayant pas suscité d'opposition, la Municipalité a autorisé l'abattage d'un pin. Plantation compensatoire : un tulipier de Virginie.</p>
28.09.2020	<p><u>Facture sociale - Recours concret contre le décompte péréquatif</u> La Municipalité a décidé de soutenir financièrement l'action juridique menée par un collectif de communes contre le décompte péréquatif intercommunal à hauteur de CHF 5'000.-.</p>
28.09.2020	<p><u>Entretien des forêts communales</u> La Municipalité s'est engagée auprès du groupement forestier Ballens-Mollens à réaliser des travaux forestiers dans les forêts communales, pour la période 2020-2024.</p>
28.09.2020	<p><u>Parcelle RF 104 – Caroline DE RHAM (ex-Alice JACOT) – Transformations de la maison existante (n° Camac 190219 – réf. comm. 2020.07)</u></p>



### Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
	L'enquête publique, ouverte du 4 juillet au 2 août 2020, n'ayant pas suscité d'opposition et en possession de la synthèse positive de la CAMAC, la Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2020.07.
28.09.2020	<p><u>Parcelle RF 257 – Luigi et Marco PERCUOCO - Rénovation complète des locaux existants pour permettre la création de studios destinés à la location hôtelière (n° Camac 190882 – réf. comm. 2019.18)</u></p> <p>L'enquête publique, ouverte du 2 au 31 mai 2020, a suscité deux oppositions. En possession de la synthèse positive de la CAMAC, la Municipalité a décidé de lever les oppositions et de délivrer le permis de construire n° 2019.18, en y intégrant plusieurs charges.</p>
28.09.2020	<p><u>Parcelle RF 409 – Pascal et Juana MERCIER – Installation d'une cheminée</u></p> <p>La Municipalité a autorisé l'installation d'une cheminée en toiture pour le raccordement d'un poêle à bois (dépassement du faite du toit de moins d'un mètre).</p>
28.09.2020	<p><u>Plage des Pêcheurs</u></p> <p>La Municipalité a décidé de résilier le contrat conclu avec l'entreprise Dexterm SA, mandatée pour exterminer les rats présents à la plage des Pêcheurs.</p>
28.09.2020	<p><u>SIS MORGET – Recrutement de sapeurs-pompiers</u></p> <p>Dans le cadre du recrutement de nouveaux sapeurs-pompiers, la Municipalité a autorisé la transmission au SIS Morget de la liste des buchillonais nés entre 1985 et 2000.</p>
05.10.2020	<p><u>Club de natation de Buchillon (CNB) – Subvention</u></p> <p>La Municipalité a décidé d'accorder au CNB une subvention annuelle de CHF 2'000.- dès 2021, sous réserve de l'obtention de la confirmation formelle de la reprise des activités du club.</p>
05.10.2020	<p><u>Parcelle RF 91 - Propriété de Anne CALABRESE - Agrandissement d'une villa</u> <u>Permis de construire N° 2018.06 (N° Camac 178586)</u></p> <p>Sous réserve de l'obtention du rapport de conformité du séparatif EC/EU, la Municipalité a décidé d'accorder le permis d'habiter/d'utiliser n° 2018.06.</p>
05.10.2020	<p><u>Parcelle RF 95 - Propriété de Grégory BREITLING - Reconstruction d'un cabanon de jardin après incendie - Permis de construire N° 2018.16 (N° Camac 182252)</u></p> <p>La Municipalité a décidé d'accorder le permis d'utiliser n° 2018.16.</p>
05.10.2020	<p><u>Parcelles RF 86-87 - Propriété de Patrick DE PREUX - Construction d'une maison d'habitation avec garage souterrain - Permis de construire N° 2018.14 (N° Camac 179612)</u></p> <p>Sous réserve de l'obtention du rapport de conformité du séparatif EC/EU et d'une photo du séparateur d'huile ou des travaux équivalents, la Municipalité a décidé d'accorder le permis d'habiter/d'utiliser n° 2018.14.</p>



### Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
05.10.2020	<u>Parcelle RF 366 – Propriété de Pierre MONNEY - Remplacement de trois Velux en toiture - Permis de construire N° 2018.10 (N° Camac ---)</u> La Municipalité a décidé d'accorder le permis d'utiliser n° 2018.10.
05.10.2020	<u>Parcelle RF 526 - Propriété de Olivier SOUVAIRAN et Marilene NEVES SOUVAIRAN - Construction d'un cabanon - Permis de construire N° 2019.12 (N° Camac 1188909)</u> La Municipalité a décidé d'accorder le permis d'utiliser n° 2019.12.
05.10.2020	<u>Parcelle RF 362 - Propriété de Pascal et Meryll HILDBRAND - Transformation d'une villa existante, pose d'une pompe à chaleur avec sondes géothermiques - Permis de construire N° 2019.09 (N° Camac 186884)</u> La Municipalité a décidé d'accorder le permis d'habiter/d'utiliser n° 2019.09.
05.10.2020	<u>Parcelle RF 539 - Propriété de Jan KRASNODEBSKI - Construction d'une piscine Permis de construire N° 2019.08 (N° Camac ---)</u> Sous réserve de l'obtention du rapport de conformité du séparatif EC/EU, la Municipalité a décidé d'accorder le permis d'utiliser n° 2019.08.
05.10.2020	<u>Parcelle RF 282 - Propriété de Elio PIGNANELLI VERARDI - Travaux d'entretien sur le bâtiment existant - Permis de construire N° 2018.19 (N° Camac 183301)</u> La Municipalité a décidé d'accorder le permis d'utiliser n° 2018.19.
05.10.2020	<u>Parcelle RF 34 - Alexandre et Julia LUBOMIRSKI - Modifications d'ouvertures en façade nord, adjonction d'une fenêtre et de deux velux ; modifications en façade sud, agrandissement d'un balcon et adjonction d'une lucarne ; rehaussement partiel de la toiture Est (n° Camac 195376 – réf. comm. 2020.08)</u> L'enquête publique, ouverte du 22 août au 20 septembre 2020, a suscité une opposition. En possession de la synthèse positive de la CAMAC, la Municipalité a décidé de lever l'opposition et de délivrer le permis de construire n° 2020.08.
05.10.2020	<u>Taille annuelle des platanes de l'administration et du collège</u> La Municipalité a décidé d'adjuger la taille des platanes au paysagiste Patrick Lüthi, pour un montant de CHF 5'292.-, pendant les vacances scolaires.
12.10.2020	<u>Parcelle RF 34 – Alexandre et Julia LUBOMORSKI – Autorisation d'abattage</u> L'enquête publique, ouverte du 22 septembre au 11 octobre 2020, n'ayant pas suscité d'opposition, la Municipalité a autorisé l'abattage d'un Prunus Cerasifera. Plantation compensatoire : un fruitier.
12.10.2020	<u>Station de relevage de la Môlez</u> La Municipalité a décidé d'adjuger à l'entreprise Heusser SA les travaux de remplacement d'une pompe défectueuse, pour un montant de CHF 16'552.65.
12.10.2020	<u>Réfection de la conduite d'adduction entre les sources de Plan (Aubonne) et Praz-Riondet (Etoy), propriété de la Commune de Buchillon</u> La Municipalité a décidé d'adjuger les travaux de réfection de cette conduite



### Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
	d'adduction à l'entreprise MGC Maçonnerie SA (génie civil), pour un montant de CHF 1'964.95, et à l'entreprise Ackermann et Fils SA (appareillage), pour un montant de CHF 2'263.85.
12.10.2020	<p><u>Sécurité incendie – SIS Morget</u>            Dans le cadre du recrutement de nouveaux sapeurs-pompiers, la Municipalité a autorisé la pose de panneaux aux entrées du village.</p> <p>Par ailleurs, la Municipalité a autorisé le SIS Morget à effectuer un exercice dans le parking souterrain de la Place du Village le 07.11.2020, de 8h00 à 11h00 (le parking restera accessible aux usagers).</p>
12.10.2020	<p><u>Assurances</u>            La Municipalité a décidé de reconduire pour une durée de trois ans cinq polices d'assurances auprès de la Vaudoise Assurances : trois des quatre véhicules du service technique (hormis le vieux tracteur), RC et cautionnement pour les communes politiques et maladie collective / perte de salaire.</p>
19.10.2020	<p><u>Vidéosurveillance</u>            La Municipalité a décidé d'adjuger l'installation de caméras de vidéosurveillance à l'entreprise Protection One SA, pour un montant de CHF 2'700.- HT et hors connexion internet.</p>
19.10.2020	<p><u>Chapelle – Entretien de l'orgue</u>            La Municipalité a décidé d'adjuger à l'entreprise Orgelbau Goll SA la révision complète de l'orgue et son accordage, pour un montant de CHF 1'238.55, et d'approuver sa proposition de contrat d'entretien dès 2021 (coût à la prestation).</p>
19.10.2020	<p><u>Parcelle RF 157 – Caroline PAQUIER et Yann GUÉRIN – Autorisation d'abattage</u>            L'enquête publique, ouverte du 30 septembre au 19 octobre 2020, n'ayant pas suscité d'opposition, la Municipalité a autorisé l'abattage d'un pin. Plantation compensatoire : un bouleau.</p>
26.10.2020	<p><u>Formation</u>            La Municipalité a approuvé une formation sur la gestion des conflits dans le cadre de la gestion des déchetteries, dispensée par l'association COSEDEC (coût : CHF 460.-). Bénéficiaire : M. Alain Egger.</p>
02.11.2020	<p><u>COVID-19 – Plan de protection des déchetteries</u>            La Municipalité a décidé de rendre le port du masque obligatoire à la déchetterie jusqu'à allègement des mesures COVID-19 édictées par les autorités cantonales.</p>
02.11.2020	<p><u>Taxe déchets – Recours de droit public déposé par AEOLUS ENERGY HOLDING SA et consorts c/ l'arrêt rendu le 27 février 2020 par la Cour de droit administratif et public du Tribunal du canton de Vaud</u>            Dans son arrêt du 20.10.2020, le Tribunal fédéral a rejeté le recours déposé par</p>



### Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
	AEOLUS ENERGY HOLDING SA et consorts. La Municipalité est ainsi autorisée à poursuivre le prélèvement des taxes déchets auprès des entreprises et des sociétés « boîte aux lettres » domiciliées sur le territoire communal.
02.11.2020	<u>Passeport -Vacances</u> La Municipalité a décidé de soutenir l'association « Passeport Vacances » à hauteur de CHF 480.-, pour les seize enfants de Buchillon qui ont participé à l'édition 2020.
09.11.2020	<u>Amicale des sapeurs-pompiers du CIBEST</u> La Municipalité a autorisé l'amicale des sapeurs-pompiers du CIBEST à vendre des peluches en faveur de la Fondation du Téléthon sur le site de la déchetterie communale, le samedi 5 décembre prochain ; elle a par ailleurs décidé d'accorder un don de CHF 200.- à cette fondation.
09.11.2020	<u>Procédure de naturalisation ordinaire</u> La Municipalité a décidé de préavis favorablement l'octroi de la bourgeoisie de Buchillon à Mme Ana Claudia DOS SANTOS SOUSA et à ses enfants, Gabriela et Benjamin.
16.11.2020	<u>Fermeture de l'administration et de la déchetterie</u> La Municipalité a décidé de fermer l'administration communale du 24 décembre 2020 au 3 janvier 2021 inclus ; pendant la dernière semaine de l'année, la déchetterie sera ouverte uniquement les jeudi 24, lundi 28, mardi 29 et mercredi 30 décembre, selon l'horaire habituel.
16.11.2020	<u>Parcelle RF 109 – Jacqueline BLANC – Demande d'abattage</u> L'enquête publique, ouverte du 26.10 au 14.11.2020, n'ayant pas suscité d'opposition, la Municipalité a autorisé l'abattage d'un tilleul. Plantation compensatoire : un tilleul.
16.11.2020	<u>Rue du Village – Permis de fouille</u> La Municipalité a délivré un permis de fouille à la Société Electrique des Forces de l'Aubonne SA pour une durée de trois jours, dès le 30 novembre prochain, à la rue du Village.
23.11.2020	<u>Restaurant-épicerie L'Accent (Place du Village 1)</u> La Municipalité a décidé de renoncer à percevoir 80% du loyer de cet établissement public dès le 1 <sup>er</sup> novembre 2020 et jusqu'à sa réouverture autorisée.
23.11.2020	<u>Campagne en porte-à-porte Helvetas</u> Conformément à l'usage communal, la Municipalité a décidé de ne pas autoriser l'association Helvetas à effectuer du démarchage en porte à porte sur le territoire communal.



### Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
30.11.2020	<p><u>Procédure de naturalisation ordinaire</u> La Municipalité a décidé de préavisier favorablement l'octroi de la bourgeoisie de Buchillon à Mme Chiara Maria AUWERX.</p>
07.12.2020	<p><u>113ème concours FVSP / pompiers (1-2 mai 2021 à St-Prex) - Opération "Votre commune sur une cloche !"</u> En 2019, la Municipalité a décidé d'acquérir une cloche sur laquelle serait inscrit le nom de notre commune, pour un montant de CHF 500.-. Le 113ème concours de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers ayant été annulé, la Municipalité a décidé de renoncer à exiger le remboursement de cette somme et d'en faire don pour couvrir une partie des frais déjà engagés.</p>
07.12.2020	<p><u>Collège intercommunal – Réfection de l'étanchéité du couvert</u> La Municipalité a décidé d'adjuger la réfection du couvert du collège intercommunal à l'entreprise Dentan SA, pour un montant de CHF 5'269.75 TTC.</p>
07.12.2020	<p><u>Rue Roger de Lessert 3 – Parcelle RF 34 (Brigitte et Jean-François SCHWARZ)</u> La Municipalité a décidé de délivrer un permis de fouille à l'entreprise Debonneville SA pour le raccordement d'un collecteur d'eaux usées.</p>
07.12.2020	<p><u>Restaurant Au Vieux Navire</u> La Municipalité a décidé d'autoriser le restaurant Au Vieux Navire à ouvrir les mardis 15 et 22 décembre 2020 et a pris acte de sa fermeture annuelle du 24.12.2020 au 06.01.2021 inclus.</p>
14.12.2020	<p><u>Parcelle RF 77 – Alain et Zoé ZYLBERMAN – Cabanon</u> En possession de l'accord signé des propriétaires des parcelles voisines, la Municipalité a décidé de régulariser un cabanon de 6.6 m<sup>2</sup>.</p>
14.12.2020	<p><u>Projet de création d'une gare à vélos à Allaman</u> La Municipalité a préavisé favorablement le projet de gare à vélos à Allaman, dont le coût est estimé à CHF 100'000.-, à répartir entre les communes d'Allaman, Aubonne, Etoy et Buchillon, au prorata du nombre d'habitants.</p>
14.12.2020	<p><u>Centre Sport Etudes</u> La Municipalité a décidé de soutenir le Centre Sport Etudes à hauteur de CHF 1'000.-.</p>